

Formation des bénévoles/vie associative CODEP 67

Comptes rendus financiers des actions subventionnées

- **Quand?**

- lors de la présentation du rapport annuel des activités avec le bilan financier de l'association, nous devons justifier les subventions reçues en rapport avec les actions réalisées.
- avant toute demande de nouvelles subventions **ANS**(compte ASSO + osiris)

- **A qui?**

- aux organismes donateurs: **ANS, Région grand EST, conseil général** etc...

- **Comment?**

- tableau de synthèse : un **CR** par action

Préparer les documents en amont +++

Compte rendu du budget d'une action

Le compte rendu se fait sur un document identique à celui de la demande de subvention, dans la colonne « **réalisation** » // à la colonne « **prévision** » qui est déjà pré-remplie.

Remarques:

-Il est normal qu'il y ait une différence entre le budget prévisionnel (37 900€) et le budget réalisé (39 047€)

-Comme pour le budget prévisionnel qui devait être équilibré , le budget réalisé doit être aussi équilibré:

Total « charge » = Total « produit »

En résumé, les 2 budgets sont légèrement différents entre eux mais équilibrés.

Les contributions volontaires ne rentrent pas en compte dans la définition du compte de résultat, ne correspondent pas à des mouvements bancaires.

Le montant de la subvention ne doit pas dépasser **60%** des produits pour l'ANS

2. Tableau de synthèse¹.

Exercice 20.19

CHARGES	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS	Prévision	Réalisation	%
Charges directes affectées à l'action				Ressources directes affectées à l'action			
60 - Achat				70 - Vente de marchandises, produits finis, prestations de services			
				73 - Dotations et produits de tarification			
Achats matières et fournitures	8000	7523		74- Subventions d'exploitation ²			
Autres fournitures				Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	7600	2000	
61 - Services extérieurs				-			
Locations	4000	4212		-			
Entretien et réparation	500	235		Région(s) :	2000	2000	
Assurance				-			
Documentation	250	195		Département(s) :			
				-			
62 - Autres services extérieurs				Intercommunalité(s) : EPCI ³			
Rémunérations intermédiaires et honoraires				-			
Publicité, publication	150	132		Commune(s) :			
Déplacements, missions	25000	26750		-			
Services bancaires, autres				Organismes sociaux (détailler) :			
63 - Impôts et taxes				-			
Impôts et taxes sur rémunération				Fonds européens			
Autres impôts et taxes				L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)			
64- Charges de personnel							
Rémunération des personnels				Autres établissements publics			
Charges sociales				Aides privées			
Autres charges de personnel							
65- Autres charges de gestion courante				75 - Autres produits de gestion courante			
				Dont cotisations, dons manuels ou legs	10000	12218	
66- Charges financières				76 - Produits financiers			
67- Charges exceptionnelles				77- Produits exceptionnels			
68- Dotation aux amortissements				78 - Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures			
CHARGES INDIRECTES AFFECTEES A L'ACTION				RESSOURCES PROPRES AFFECTEES A L'ACTION			
Charges fixes de fonctionnement							
Frais financiers							
Autres				Fonds propres CR Grand Est FFESSM	18300	22829	
Total des charges				Total des produits			
				CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ⁴			
86- Emplois des contributions volontaires en nature				87 - Contributions volontaires en nature			
860- Secours en nature				870- Bénévolat	18000	18000	
861- Mise à disposition gratuite de biens et services	10000	10000		871- Prestations en nature	12000	12000	
862- Prestations	12000	12000					
864- Personnel bénévole	18000	18000		875- Dons en nature	10000	10000	
TOTAL				TOTAL			
La subvention de 2000€ représente 5,1% du Total des produits.							

Quelques précisions sur les subventions:

- la subvention « réalisée » ne peut être supérieure à celle « accordée »
- si vous n'avez pas utilisé la totalité de la subvention, la différence devra être remboursée
- le seuil de remboursement est de 50 €
- En plus des **recettes**, ce sont avec les **fonds propres** que nous allons équilibrer le budget réalisé: total « charges » = « recettes »

(Cf compte résultat/justificatifs !!! à la cohérence)

2. Tableau de synthèse¹.

Exercice 20.19

CHARGES	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS	Prévision	Réalisation	%
Charges directes affectées à l'action				Ressources directes affectées à l'action			
60 – Achat				70 – Vente de marchandises, produits finis, prestations de services			
				73 – Dotations et produits de tarification			
Achats matières et fournitures	8000	7523		74- Subventions d'exploitation ²			
Autres fournitures				Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	7600	2000	
61 - Services extérieurs				-			
Locations	4000	4212		-			
Entretien et réparation	500	235		Région(s) :	2000	2000	
Assurance				-			
Documentation	250	195		Département(s) :			
				-			
62 - Autres services extérieurs				Intercommunalité(s) : EPCI ³			

62 - Autres services extérieurs				intercommunale(s) : EPCI			
Rémunérations intermédiaires et honoraires				-			
Publicité, publication	150	132		Commune(s) :			
Déplacements, missions	25000	26750		-			
Services bancaires, autres				Organismes sociaux (détailler) :			
63 - Impôts et taxes				-			
Impôts et taxes sur rémunération				Fonds européens			
Autres impôts et taxes				L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)			
64- Charges de personnel							
Rémunération des personnels				Autres établissements publics			
Charges sociales				Aides privées			
Autres charges de personnel							
65- Autres charges de gestion courante				75 - Autres produits de gestion courante			
				Dont cotisations, dons manuels ou legs	10000	12218	
66- Charges financières				76 - Produits financiers			
67- Charges exceptionnelles				77- Produits exceptionnels			
68- Dotation aux amortissements				78 – Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures			

CHARGES INDIRECTES AFFECTEES A L'ACTION				RESSOURCES PROPRES AFFECTEES A L'ACTION			
Charges fixes de fonctionnement							
Frais financiers							
Autres				Fonds propres CR Grand Est FFEISSM	18300	22829	
Total des charges				Total des produits			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ⁴							
86- Emplois des contributions volontaires en nature				87 - Contributions volontaires en nature			
860- Secours en nature				870- Bénévolat	18000	18000	
861- Mise à disposition gratuite de biens et services	10000	10000		871- Prestations en nature	12000	12000	
862- Prestations	12000	12000					
864- Personnel bénévole	18000	18000		875- Dons en nature	10000	10000	
TOTAL				TOTAL			
La subvention de.....2000.....€ représente5,1.....% du Total des produits.							

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements obtenus d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités.

³ Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

⁴ Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions

Contributions volontaires en natures compte 8 (total 86 = total 87)

86 Charges emplois de contributions en natures	87 Produits contributions en natures
860	870 bénévolat 4 500€
861 mise à disposition gratuite de biens et services (salle/piscines etc...) 2500€ renonciation frais Km	871 mise à disposition
862 prestations	872
864 personnel bénévole 4 500€	875 dons en nature 2 500€

Pourquoi?

- Valorisation du **bénévolat** ++++

➔ Taux horaire SMIC x nbre Heures x nbre de bénévoles
(11,65/h en brut)

(le niveau de compétence peut influencer le taux)

- Valorisation des mises à dispositions **piscines, locaux** etc...

(très important pour objectiver le soutien des communes , départements etc...)

➔ Prix lignes d'eau ou d'un bassin (ex:170€/2h)x nombres de séances

➔ mise à disposition d'un local gratuit = Loyer économisé

- Renonciation du remboursement des **frais Km** (cerfa)

(association devrait être en capacité de rembourser ces frais si besoin)

Pièces justificatives:

- Compte de résultat = résultat de l'exercice (+ ou -)
- Bilan synthétique = richesse de l'association
- Budget prévisionnel

Questions.....?

